



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 06/10/2021
Reçu en préfecture le 06/10/2021
Affiché le
ID : 029-242900645-20210930-DE_77_2021-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 30 septembre de l'An Deux Mille Vingt et un à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 24/09/2021, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

GRIJOL Christian, ANDASMAS Anissa, STEFANUTTI Isabelle, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, CLEMENT Isabelle, DREANO Christelle, LAOUENAN-LE LEC Françoise, TANGUY Christine, JAFFRY Bernard, TUPIN Hugues, CROM Florence.

Pouvoirs : ABGUILLERM Christian, pouvoirs à ANDASMAS Anissa
GUET François, pouvoirs à GRIJOL Christian
MANNEVEAU Julie, pouvoirs à KERVAREC Ronan
POULMARC'H Bertrand, pouvoirs à Dominique TILLIER
GUILLEMOT André, pouvoirs à LE MOIGNE Philippe

Secrétaire de séance : Ronan KERVAREC

Délibération N° DE 77-2021

Objet : Décision modificative n° 1 annule et remplace la DM1 votée le 01/07/2021 – Budget Développement Economique

Rapporteur : Philippe AUDURIER

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements comptables et d'approuver la décision modificative telle que présentée ci-dessous pour le budget Développement Economique :

FONCTIONNEMENT - DEPENSES			FONCTIONNEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
011 - Charges à caractères générales		121 792,00	74 - Dotations et Participations		6 021,00
6061	Eau et Assainissement	500,00	7472	Participations - Régions	6 021,00
60612	Energie - Electricité	5 000,00			
611	Contrats de prestations de service	12 042,00	75 - Autres produits de gestion courante		166 581,00
6161	Primes d'assurance	10 250,00	752	Loyer	13 176,00
6226	Honoraire	75 000,00	7552	Prise en charge du déficit du budget annexé	153 405,00
63512	Taxes foncières	19 000,00			
66 - Charges financières		6 410,00			
66111	Intérêts	6 410,00			
023 - Virement à la section d'investissement		44 400,00			
023	Virement à la section d'investissement	44 400,00			
TOTAL FONCTIONNEMENT		172 602,00	TOTAL FONCTIONNEMENT		172 602,00
INVESTISSEMENT - DEPENSES			INVESTISSEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
16 - Emprunts et dettes assimilées		44 400,00	021 - Virement de la section de fonctionnement		44 400,00
1641	Remboursement capital d'emprunt	44 400,00	021	Virement de section de fonctionnement	44 400,00
TOTAL INVESTISSEMENT		44 400,00	TOTAL INVESTISSEMENT		44 400,00
TOTAL GENERAL		217 002,00	TOTAL GENERAL		217 002,00

Fonctionnement

L'acquisition d'un bâtiment à vocation économique dans la zone industrielle de Pouldavid (LE GUELLEC) et la mise en œuvre d'une plateforme numérique « Ma Ville Mon Shopping » sur 3 ans avec la Poste entraîne une actualisation des coûts de fonctionnement du budget développement économique.

Dans le chapitre 011, on peut noter des crédits supplémentaires pour :

- les fluides avec l'eau pour 500 € (compte 6061) et l'électricité (compte 60612) pour 5 000 €,
- les contrats de prestation de service pour 12 042 € (compte 611)
- les primes d'assurance pour 10 250 € (compte 6161),
- les honoraires pour 75 000 € (compte 6226)
- les taxes foncières pour 19 000 € (compte 63512).

Dans le chapitre 66, les charges d'intérêts sont abondées pour 6 410 € (compte 66111) suite au déblocage du prêt avec l'acquisition du bâtiment.

Des recettes supplémentaires sont également à constater avec la participation du Conseil régional à hauteur de 50% pour le dispositif « Ma Ville, Mon Shopping » pour un montant de 6 021 € (compte 7472), l'actualisation du loyer de l'atelier B à Lannugat pour 3 000 €, loyers ville DZ et QUAD FILMS (compte 752), et la prise en charge du déficit du budget par le budget principal pour 153 405 € (compte 7552).

Investissement

Suite au déblocage du prêt relatif à l'acquisition du bâtiment LE GUELLEC, des crédits supplémentaires sont à inscrire au compte 1641 pour un montant de 44 400 €.

Afin d'équilibrer la section d'investissement, il y a lieu d'inscrire de crédits sur les opérations d'ordre 023 « Virement à la section d'investissement » et 021 « Virement de la section de fonctionnement » pour un montant de 44 400 €.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 15 septembre 2021,

Vu l'avis favorable du bureau du 20 septembre 2021,

Il est proposé :

- **D'approuver la décision modificative présentée ci-dessus.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 30 septembre 2021.

**Le Président,
Philippe AUDURIER**

